

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective de la
Ligue Régionale AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
de Karaté et Disciplines Associées du 29 juin 2024

Réunie

À Bron – 260, avenue Jean Monnet – Hôtel Novotel Lyon Bron

Sur les 486 clubs membres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, 113 étaient présents et représentés lors de l'Assemblée Générale Élective. Les clubs présents représentaient 9922 des 25531 licenciés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 38,86 % des voix.

Une présentation des différents candidats est faite à l'Assemblée générale.

Une explication est dispensée à l'Assemblée générale concernant les modalités d'organisation du vote, notamment au sujet des bulletins de vote à lecture optique.

Il est rappelé que les statuts prévoient un poste réservé à un membre issu des Disciplines Associées. Au moins un candidat se présente au poste réservé aux Disciplines associées.

En outre, la proportion de licenciées au sein de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes représentant 39% des licences, 6 postes du comité directeur sont réservés aux femmes.

Le scrutin est ouvert.

- **Élection des membres du Comité Directeur**

Il est procédé au vote.

Deux scrutateurs sont présents : JAULAIN William et STABILI Nicola

Les personnes élues au poste de membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées sont :

CONRAD Camille	68,53%	Elue
LOPES Stéphanie	67,44%	Elue
TABOURNEAU Philippe	66,74%	Elu
BARBIN Ghislaine	65,92%	Elue
BRACCHI Joseph	65,20%	Elu
ACHACHE Abdel	59,95%	Elu
HEDEF Djamel	59,34%	Elu

EYSSARD Georges	58,31%	Elu
BRAILLON Didier	56,19%	Elu
FORQUEZ Corinne	56,19%	Elue
DUMONT Gamra	54,31%	Elue
DREISSIA Bachir	53,09%	Elu
OZIOL Jérôme	52,98%	Elu
BLOCH Hélène	37,07%	Elue

Les personnes non-élues au poste de membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées sont :

SLIMANE Farid	51,96%	Non Elu
BENALI Nassim	40,94%	Non Elu
LOMBARDI Thierry	33,54%	Non Elu
DE MARINIS Denis	28,24%	Non Elu

A l'issu des élections, tous les postes sont pourvus.

Le Comité Directeur de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées est en conséquence composé des 14 membres suivants :

CONRAD CAMILLE

LOPES STEPHANIE

TABOURNEAU PHILIPPE

BARBIN GHISLAINE

BRACCHI JOSEPH

ACHACHE ABDEL

HEDEF DJAMEL

EYSSARD GEORGES

BRAILLON DIDIER

FORQUEZ CORINNE

DUMONT GAMRA

DREISSIA BACHIR

OZIOL JEROME

BLOCH HELENE

- **Élection du Président**

A l'issue de l'élection du Comité directeur, les membres nouvellement élus se retirent afin de déterminer lequel d'entre eux sera proposé au poste de Président de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes à l'Assemblée Générale. Il est décidé par le Comité Directeur, à l'unanimité des 14 membres, que ce sera la candidature de Monsieur Abdel ACHACHE qui sera proposée à l'Assemblée Générale pour le poste de Président.

L'Assemblée Générale de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées approuve à 72,68 % des voix valablement exprimées le Président proposé par le Comité Directeur nouvellement élu.

Monsieur Abdel ACHACHE est élu au poste de Président de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées avec 72,68 % des voix valablement exprimées.